

Loiret agricole et rural, 3 avril 2015

CONFÉRENCE. Le vendredi 10 avril, l'Amoma organise une conférence-débat consacrée à la réforme territoriale : entretien avec le président de l'association.

Claude Fouassier : « Évitions la langue de bois ! »

La réforme territoriale : quelles perspectives pour le milieu rural ? C'est le thème de la conférence-échange organisée par l'Amoma, Association des membres de l'Ordre du maître agricole, le vendredi 10 avril à partir de 17 heures, à l'Espace Planes de Châteauneuf-sur-Loire, 8 avenue Albert-Vigreux-Gingras. Tous débattront : Jean-Pierre Sauer, sénateur du Loiret, Charles-Eric Lemaigren, président de l'Agence d'Orléans et de l'Assemblée des communautés de France, Gérard Gaudin, président de la Confédération générale de l'agriculture, des entreprises, Xavier Beulin, président de la FNSEA et du Conseil économique, social et environnemental régional, et Michel Masson, président de la Chambre d'agriculture. Président de l'Amoma, Claude Fouassier répond à nos questions.

Loiret agricole et rural : Quel sont les objectifs de cette conférence et à qui s'adresse-t-elle ?

Claude Fouassier : Elle s'adresse à l'ensemble des citoyens et en particulier aux ruraux pour les sensibiliser aux conséquences de la réforme territoriale. Nous voulons aussi sensibiliser les élus départementaux et plus généralement



Claude Fouassier : « L'agriculture est au cœur du problème. »

ceux qui nous dirigent : l'abandon du milieu rural aura de grandes conséquences.

LAR : Où/interrogez-vous des intervenants de Jean-Pierre Sauer et de Charles-Eric Lemaigren ?

C.F. : L'objectif est qu'ils s'expriment par rapport aux lois qui sont en train de se mettre en place. Nous avons besoin de connaître à plat le milieu-territoire administratif. Mais il n'y a aucun projet à être servi. On l'a vu à travers la réforme des régions. Même chose avec les départements, ils devaient être abandonnés. On les réagencerait quelques semaines avant les élections et

on leur confie des missions un peu plus précises ! On annonce d'un pas et on recule de deux. Sous la pression des médias, du pouvoir politique ou de la rue. Conséquence, rien n'est fait sérieusement, le crans que nous restons dans le système manquant de clarté. Par ailleurs, cette réforme devrait à une diminution du nombre d'élus ruraux : au Conseil départemental, l'attention portée au milieu rural sera moindre.

Huit jours avant des élections.

LAR : Y a-t-il une ou plusieurs ruralités ?

C.F. : Plusieurs. Les territoires ruraux proches des villes

beneficient de leur attraction. En revanche, les territoires ruraux s'éloignant s'opposent à la ruralité agricole ou artisanale peinent à fonctionner : les entreprises n'ont pas accès au haut-débit. Les scolaires, pour faire leurs devoirs, n'ont pas de connexion Internet puisqu'il n'y a pas de débit suffisant. La remarque vaut aussi pour les agriculteurs et leurs déclarations PAC. Même chose pour la télé-travail : si on ne dispose pas d'une liaison haut-débit, c'est-à-dire d'un accès à deux vitesses et non dix ans, que l'administration s'en prenne peu conscience.

LAR : Le change urbain/rural est-il toujours d'actualité ?

C.F. : Lors des cinquante dernières années, il y a eu un rapprochement des deux milieux en raison d'une attention particulière portée au monde rural : tout quand on se trouve dans des zones très déqualifiées, on bénéficie d'un certain nombre de services. Or c'est-à-dire que la réforme territoriale ne recrée une distance entre ceux qui habitent en milieu rural et ceux qui habitent en milieu urbain.

LAR : En l'agriculture dans tout cela ?

C.F. : Elle est au cœur du problème. L'agriculture et sa famille sont obligés de vivre en milieu rural, les services doivent y être présents. Il y a non seulement les gens en activité mais aussi les jeunes. Comment voulez-vous maintenir une population jeune attachée au milieu rural si les services sont inexistantes ? Même chose pour les services auprès des personnes âgées. Pour bénéficier des services de santé ou de soins de longue durée, un certain nombre de services doivent être mis en place pour tenir compte de cet éloignement. Tout ce qui pénalise notre mobilité nous coûtera cher et pèsera sur certains modes de questions sur le devenir du milieu rural. huit jours avant des élections, le Premier ministre s'est rendu dans l'Oise pour dire qu'il allait apporter beaucoup d'attention au milieu rural : cela m'interpelle !

LAR : Un mot de conclusion ?

C.F. : Étant donné cette conférence qu'il y ait un échange. Évitions la langue de bois ! Sans anéantissement de cette réforme, le milieu rural est en danger d'abandon.

PROPOS RECUEILLIS PAR
OLIVIER JULY